

INFORMATION AUX PORTEURS

15/03/2024 – MODIFICATION DE L'APPROCHE EXTRA-FINANCIERE DU FCP « CPR JAPAN ESG »

Codes ISIN : Part P : FR0010469312 - Part I : FR0010477836
Part H-P : FR0011597459 - Part O : FR0012117455
Part PM : FR0013515681

La société de gestion CPRAM a décidé de préciser l'univers d'investissement de départ du fonds commun de placement « CPR JAPAN ESG » (« le Fonds) pour une meilleure lisibilité du processus de gestion.

A compter du 15 mars 2024, votre prospectus intégrera la modification suivante :

A partir d'un univers de départ constitué de 1700 valeurs cotées japonaises libellées en yen, de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières (minimum 600 millions de dollars à l'achat), l'équipe de gestion sélectionne de manière quantitative les valeurs admises en portefeuille.

en lieu et place de

La politique d'investissement est principalement fondée sur une sélection systématique des titres. Elle permet de retenir une centaine de lignes au sein d'un univers de départ regroupant environ 1700 valeurs dont certaines appartiennent à la composition des indicateurs de référence.

Les autres caractéristiques du Fonds demeurent inchangées.

La documentation réglementaire du Fonds sera modifiée en conséquence.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et est sans incidence sur le profil de risque de votre support de placement.

Cette modification ne nécessite pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les Documents d'Informations Clés (DIC) et le prospectus actualisés du Fonds seront disponibles à compter du 15/03/2024 sur le site internet www.cpram.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

La Direction